



**LISTE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 20 MAI 2025**

<b>Nombre de membres du Conseil Municipal</b>		L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire.  <u>Date de convocation</u> : 13 mai 2025  <u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Alain VAUZOUR, Julie BERNICAL, Sébastien CHABENAT, Alain PARIS, Albert LAURENT, Nathalie DUBOIS, Claude MONEGER, Jean-François LAFAURIE, Jean-Jacques VAILLANT, Jérôme TADEUSZAK, Jean François VERLHAC et Séverine VIGIER.  <u>Étaient excusées</u> : Léa DUMOND qui a donné procuration à Jean-François VERLHAC, Laure-Hélène MASSON qui a donné procuration à Christian DERACHINOIS.  <u>Secrétaire de séance</u> : Sébastien CHABENAT
En exercice	15	
Présents	13	

Objet : Achat d'un desherbeur mécanique – **Adopté à la majorité des membres** (1 abstention : Alain VAUZOUR)

Le conseil municipal décide d'accepter le devis de MENUE CULTURE d'un montant de 2556€ TTC pour l'achat d'un desherbeur AS30 WEEDHEC 160.

Objet : Inondation du 16 octobre 2024 -estimation des dommages et lancement des travaux – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal donne l'accord sur les montants d'estimation des dommages (67 273.20€TTC) à l'assureur et autorise Monsieur le Maire à lancer les travaux.

Objet : Demande de participation aux frais de scolarité année 2024/2025 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal accepte la participation aux frais de scolarité d'une élève scolarisée à Cosnac en cycle élémentaire.

Objet : Demande de dérogation scolaire – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal rappelle que l'école de rattachement pour les enfants domiciliés sur la commune est l'école publique de Lanteuil et précise les grands principes concernant les demandes de dérogations.

Objet : Convention cantine scolaire – restaurant le Lanteuillois – année 2025/2026 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal valide le maintien à 7€ du prix d'un repas et la participation communale à hauteur de 50% du repas pour l'année scolaire à venir.

Objet : Avis sur la modification de la limite d'agglomération sur la RD150 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal valide le principe du déplacement du panneau d'agglomération sur la RD150 et la nouvelle limitation à 30km/heure.

Objet : Approbation du contrat RGPD avec la société GAIA et nomination du Délégué à la Protection des Données (DPO) – contrat 2026 - 2030 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal accepte le contrat proposé par la société GAIA relative à la RGPD et au délégué à la protection des données.

Objet : Avenant au contrat d'assurance statutaire du personnel CNP Année 2025 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal accepte l'avenant au contrat CNP présenté.

Objet : Convention relative au débroussaillage des voies communales d'intérêt communautaire année 2025 – 2026 - 2027 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal valide la convention relative au débroussaillage des voies communales d'intérêt communautaire.

Objet : Avis sur l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes par la société COLAS France sur la commune de la Chapelle-aux-Brocs – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal donne un avis favorable sur l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes par la société COLAS France sur la commune de la Chapelle-aux-Brocs.

La séance est levée à 20h48.

Le Maire,  
Christian DERACHINOIS

